

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [diaconat.catholique](http://diaconat.catholique)

## **INTRODUCTION DU DOSSIER**

Mgr G.GILSON

***COMITE NATIONAL DU DIACONAT***

***NOVEMBRE 1995***

# Comité National du Diaconat

Novembre 1995

Introduction du dossier

Le titre de notre dossier situe bien la portée de notre travail en cette Assemblée plénière. Nous voulons faire le point sur les ministères et la vie des diacres en France.

Certes, nous n'oublions pas les autres Eglises locales. Et notamment l'expérience allemande ou celle des USA. Nous n'oublions pas non plus le travail de synthèse et de soutien de l'Eglise de Rome : la Congrégation pour le Clergé prépare un Directoire et la Congrégation pour l'Education catholique rédige une *ratio fundamentalis*.

Cette année, nous voulons faire le point ensemble en vue de la publication d'un texte d'orientations qui vous serait soumis, au plus tard, en novembre 1996. C'est dire que ce dossier se présente comme un «pré-texte». Comme je l'ai écrit dans l'introduction de ce dossier, il veut permettre à l'Assemblée de faire le point, d'engager des débats, de dégager de nouvelles questions, de partager en carrefours, etc.

Le travail de cette année en Assemblée, a donc un triple but :

- Permettre le «partage des dons», selon l'expression si souvent utilisée par le Saint-Père. Plus de mille diacres dans notre pays, c'est à l'évidence une nouveauté. Et c'est un riche témoignage que portent ces hommes consacrés par le sacrement de l'Ordre «en vue du service».
- Aider à l'élaboration d'un discours, - il est sans doute trop tôt de parler de doctrine ou de théologie -, un discours qui s'efforce de dire, ou tout au moins de donner des éléments, sur ce qu'est le diaconat.
- De noter certaines questions -soient fondamentales, soient pratiques- sur les ministères et la vie des diacres permanents dans chacun de nos diocèses.

Ce dossier s'organise de la manière suivante :

- Deux chapitres de réflexion doctrinale : le diaconat est un sacrement ; le diaconat participe à l'Agapè de Dieu.
- Deux chapitres en situation :
  - ◇ Les diacres dans les diocèses notamment la coresponsabilité et la collaboration des diacres entre eux, des diacres avec les laïcs, des diacres avec les prêtres, des diacres avec l'ensemble des catholiques. De plus, dans ce troisième chapitre, deux recherches sont des diacres et de leurs familles.
  - ◇ Enfin, l'écoute d'un diacre . Il est intéressant de laisser la parole en ce quatrième chapitre, à un diacre qui souligne deux aspects essentiels de la nouveauté du diaconat : d'une part, la nouveauté que révèle l'ordination d'hommes mariés et la relation théologique entre le sacrement de l'Ordre et le sacrement de Mariage ; d'autre part, la nouveauté des champs offerts pour la mission de l'Eglise.

Tout n'est pas dit dans ce document préparatoire à nos débats.

- **Les situations concrètes**, les engagements ministériels, les positions professionnelles, les statistiques, etc.
- **La situation financière** des diacres en France : nous avons fait une enquête. Nous en avons rendu compte à chaque évêque. Cependant, le Secrétariat de l'Episcopat, sous la responsabilité du Père Bernard Jeuffroy, en collaboration avec les instances qui traitent de la vie matérielle et financière, a rédigé un nouveau texte sur "la vie matérielle des diacres".

# Comité National du Diaconat

Novembre 1995

Introduction du dossier

Ce texte est soumis à diverses instances et reprendra les grandes lignes d'un document adopté ad experimentum, en 1986.

- **La formation spirituelle** et le ministère de la prière des diacres. Le Comité national du Diaconat vient de réaliser une enquête (cf. pp. xxx). Celle-ci sera présentée dans quelques mois au Comité national. J'ai lu moi-même le résultat de cette enquête. Il est fort intéressant. Vous avez entre les mains un résumé, - sans doute trop rapide -, de ce que disent les diacres de leur vie spirituelle.
- **La formation initiale et permanente.** A la demande du Conseil permanent de l'Episcopat de juin 1993, le Comité national a élaboré un dossier. Mais celui-ci n'est pas encore en sa phase de conclusion. Il devra rejoindre le travail de la Congrégation romaine.
- La délicate question de savoir si les diacres permanents peuvent, s'ils sont célibataires, évidemment, s'orienter **vers le ministère presbytéral**. Question que posent certains. Question grave pour l'avenir du diaconat et du presbytérat.

Ordonner un diacre est avant tout, pour nous-mêmes et la communauté ecclésiale, un acte de foi. L'évêque accueille une vocation. C'est Dieu qui agit. Nous sommes les serviteurs de la volonté de Dieu. Chacun d'entre nous -en tout cas autant que pour les futurs prêtres- est engagé dans cet appel. Rappelons que l'évêque ordonne seul le diacre. Il y a là un mystère spirituel au-delà de toutes les discussions, voire les interrogations que nous pouvons nous poser. Les diacres que nous avons ordonnés vivent avec nous une expérience chrétienne du don de Dieu et de la fraternité sacramentelle. C'est immensément grand !

Plutôt que de vous donner un résumé de ce document préparatoire à notre Assemblée, je préfère vous confier le résultat de ma dernière lecture de ces pages. Je me suis efforcé de noter les questions qui sont -de fait ou par incidence- abordées, voire traitées. J'en ai noté une trentaine. Je voudrais attirer votre attention sur quelques-unes :

**1.** Le diacre est serviteur du Christ. Il est consacré pour le "lavement des pieds". Qu'est-ce être en état de service ? Que veut dire l'expression : le prêtre est ordonné pour le sacerdoce ; le diacre est ordonné pour le service ? La citation du concile Vatican II est la suivante : «Au degré inférieur de la hiérarchie, se trouvent les diacres auxquels on a imposé les mains *non ad sacerdotium, sed ad ministerium* » (LG 29).

**2.** Le diaconat est un sacrement. On le reçoit. Dieu donne son Esprit. Il y a un enracinement trinitaire au ministère diaconal. Quelle relation théologique existe-t-elle avec les autres ordres du sacrement : l'épiscopat et le presbytérat ? Que signifie le fait d'être marqué par caractère diaconal ? Que veut être la «permanence» diaconat ?

**3.** Le diacre, collaborateur de l'évêque, participe à la triple fonction d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. En quoi est-ce une participation au pastoral des pasteurs ? En quoi le diacre est d'une certaine manière, la présence -sacramentellement- du Christ bon et unique Pasteur ?

**4.** Le concile Vatican II note une triple diaconie : «La grâce sacramentelle donne la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la «diaconie» de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'Evêque et son presbyterium» (LG 29). Où peut-on situer la source de cette unique et triple diaconie ? Est-ce la charité, mieux l'Agapè exprime le témoignage du diacre.

**5.** De fait, la grande majorité des diacres en France est mariée. Ils vivent du sacrement de mariage, (cf. Eph 5, 21-32) et sont saisis par l'Esprit de service que donne le sacrement de l'Ordre. Quelle est

## Comité National du Diaconat

Novembre 1995

Introduction du dossier

la signification de ce lien particulier ? Quelle est la situation nouvelle de la femme de cet homme qui est ordonné diacre ? Quelle lumière théologique est donnée grâce à cette nouvelle situation dans l'Eglise ?

**6.** Enfin, toute une série de questions plus ou moins importantes. Par exemple :

**a)** Que dire du texte des Actes, chapitre sixième ? Y a-t-il des passages du Nouveau Testament que l'on peut considérer comme fondateurs : Ac 6 ; Jn 13 ; 1 Co 13 ; Lc 10, 25-37 ; Lc 15, 11-22 ; Jn 15 et 6, etc. ?

**b)** Le diacre exerce son ministère avec une réelle autorité ? Peut-on préciser cette autorité ?

**c)** Le diacre et sa participation fonctionnelle à la liturgie ? Ses pouvoirs canoniques ? son ministère propre ? La lettre de mission ?

**d)** L'homélie du diacre ? Sa responsabilité "magistérielle" au service de la Parole de Dieu ? Sa formation exégétique ?

**e)** La communauté diaconale dans le diocèse et la place de l'évêque ? Diaconium, conseil, groupe fraternel ?

**f)** Le diacre et la présidence de la communauté chrétienne là où le prêtre est concrètement absent ? Diacre sans prêtre ? Prêtre sans diacre ?

**g)** Les orientations missionnaires de 1967 et les missions prioritaires des diacres ?

**h)** Les diacres et les prêtres-ouvriers ?

**i)** Les diacres et les engagements politiques et sociaux ?

**j)** Vocation et interpellation ? Etc.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [diaconat.catholique](http://diaconat.catholique)